

Le 3 août 2017

Stella Leney, Ad. E.
Vice-présidente – Affaires corporatives
et secrétaire générale
Édifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4



N/Référence : C-5679

Objet : Demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après *Loi sur l'accès*)

Madame,


Nous donnons suite à votre courriel du 4 juillet 2017, dans lequel vous nous demandez de l'information concernant l'inventaire de la flotte aérienne d'Hydro-Québec dont le coût d'acquisition et la valeur marchande des appareils la composant.

En réponse à votre demande, nous vous informons qu'Hydro-Québec possède trois avions, soit deux Dash-8-Q400 comprenant 72 places et un Dash-8-300 comprenant 50 places. Elle ne possède aucun autre appareil (hydravion, hélicoptère) ou contrat de location pour de tels appareils. Les coûts d'acquisition des avions sont respectivement de l'ordre de 24,8 M\$, 24,1 M\$ et 7,0 M\$. Nous ne détenons pas de valeur marchande pour ces appareils. Conséquemment, nous ne pouvons donner suite à cet aspect de votre demande et invoquons l'article 1 de la Loi sur l'accès dont vous trouverez copie en annexe.

Si vous croyez ne pas avoir obtenu satisfaction ou si le délai prescrit n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 135 de la Loi sur l'accès. Vous trouverez en annexe une note explicative sur l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Stella Leney

p. j.